



EXTRAIT DU REGISTRE
AUX ARRETES DU MAIRE DE LA VILLE D'AIRE SUR LA LYS

ARRETE MUNICIPAL 2026-135-DEB

OBJET : Autorisation de vente au déballage
TRADING EL/RAFY GOLD – jeudi 23 avril 2026

Le Maire d'Aire-sur-la-Lys,

VU

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La loi n°96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat notamment en son chapitre 1^{er}, titre 3 ;

Le décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'article L. 310-2 du Code du Commerce ;

L'arrêté du 9 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable de vente au déballage ;

La demande de vente au déballage formulée par Monsieur Raphael MONTOLIO, Représentant la TRADING EL/RAFY GOLD reçue en Mairie le 27 mars 2026.

***** ARRETE *****

Article 1. – Monsieur Raphael MONTOLIO est autorisé à effectuer une vente au déballage de rachat d'or.

Article 2. - Cette vente se déroulera le jeudi 23 avril 2026 au Château de Moulin le Comte à Aire-sur-la-Lys.

Article 3. – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 4. – Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Chef de la Police Municipale, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Aire-sur-la-Lys, et tout agent de l'autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet officiel de la Ville d'Aire-sur-la-Lys, notifié à l'intéressée, et transmis à la Préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Aire-sur-la-Lys, le 3 avril 2026

Pour extrait conforme,
Jean-Claude DISSAUX,
Maire d'Aire-sur-la-Lys

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20260403-2026-135-DEB-AR
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026